



## Le moteur du « propriétéariat » (1)

Vendredi 9 août 2017 – N°176



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

**J'**inaugure aujourd'hui une série de *Grain de Sel* consacrée aux « moteurs du propriétéariat », à l'analyse des motivations qui expliquent notre passion pour cette activité extraordinaire, mais aussi des freins qui, en période de crise, ont un impact négatif démultiplié. De nombreuses études et analyses sur le sujet ont été faites en France et à l'étranger. Peu d'actions concrètes ont suivi et, à vrai dire, encore moins de résultats.

Tout rapporter à l'argent serait une grave erreur. La part du rêve est le premier et le véritable de ces fameux « moteurs ». Pour autant, l'évolution à venir des allocations est un sujet que d'aucuns considèrent comme d'actualité. Il est évident que le montant des allocations distribuées est un élément (incitatif ou dissuasif) pour entraîner les propriétaires à investir : à un jeu comme celui de l'élevage et

de l'entraînement, le potentiel de gain est la justification du risque pris. À n'y prendre garde on oublierait que l'argent n'est pas le seul moteur du propriétaire. Il ne peut l'être en aucun cas.

### Les allocations doivent entretenir la solidité de la pyramide

Les allocations sont le carburant nécessaire pour faire fonctionner le moteur du « propriétéariat » : on n'imagine pas que des joueurs engageraient des paris si ils n'avaient pas d'espoir de gains. Il en est de même évidemment pour cet autre versant de l'activité, tout autant basé sur une part d'aléa, qu'est l'entretien et l'engagement de chevaux de courses. L'appât du gain ne peut être durablement l'argument qui entretient la passion des propriétaires. Mais si on considère qu'un programme de courses est fondé sur une pyramide, le nôtre repose sur une base de courses nombreuses et régulièrement fournies en partants, qui assurent l'essentiel de la recette. Il est nécessaire de ne pas réserver le fait d'avoir des chevaux de courses à des fortunes internationales non fiscalisées et sans rapport avec notre pays et son économie.

Il importe ainsi avant tout que le loisir des courses reste un loisir accessible à un vrai tissu de propriétaires qui retrouvent à travers les

# Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85  
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



allocations une raison de rêver. Certains, avec dédain, évoquent « un saupoudrage ridicule », ou font une comparaison malveillante entre la répartition des allocations et une politique de « sécurité sociale ». C'est à l'évidence exactement le contraire : les financiers de l'ensemble sont à la base au moins autant qu'au sommet. L'impératif est de trouver un équilibre qui assure un espoir de gains à ceux qui font la recette. Ils n'auront pas de retour en proportion de leur apport, car ils assurent les enveloppes des courses de haut niveau et de spéculation. Mais sans eux, ces dernières seraient totalement marginalisées au plan international.

Depuis que je propose des voies de croissance pour le Galop français au sein des instances de l'Institution, j'ai montré qu'elles passent par une juste rémunération des courses qui permettent la recette au quotidien. J'ai de ce fait été souvent été stupéfait par le mépris affiché par des défenseurs d'intérêts particuliers vis-à-vis de ce qu'ils caricaturent, comme la défense de la médiocrité au prétexte cela ne sert pas exclusivement leur business. L'avenir ne peut être autre que la défense d'un modèle économique, basé sur les équilibres, et qui assure un des tous premiers rangs mondiaux à la France. Il a fait ses preuves et il est incontournable si on veut construire une nouvelle phase de croissance.

L'excès et la provocation doivent être évités de part et d'autre. Une hiérarchie des allocations est assurée par le caractère associatif du turf français : la solidarité de la base vers le sommet permet d'organiser les programmes en tenant

compte du niveau des chevaux en compétition et non du financement par les paris. Un grand propriétaire éleveur un peu provocateur m'expliquait un jour que, dans les plus grandes épreuves de sélection internationales, la valeur commerciale attribuée au gagnant était telle qu'un joli trophée suffisait, l'allocation n'étant que nécessairement mineure.... C'est juste par certains cotés, erroné pour l'essentiel, et il ne peut être question d'aller jusque là.

## La notion de loisir

Au delà de l'aspect strictement financier, ce que réclame le propriétaire, c'est de trouver du plaisir dans son activité à risque. C'est bien le moins qu'on puisse obtenir dans n'importe quel loisir. L'obsession des dirigeants des hippodromes doit donc être d'organiser le plaisir des propriétaires.

Pour cela, il faut reprendre toutes les recettes de la convivialité et de l'ambiance de fête. La restauration – sa qualité comme son prix – en est un élément accessoire (on ne va pas aux courses pour passer son temps à table), mais qui compte, y compris en termes d'image. Beaucoup d'hippodromes régionaux parviennent parfaitement à relever le défi et, à Paris, on doit s'inspirer de ces modèles.

L'essentiel est dans la qualité de l'accueil, la possibilité de venir facilement avec des amis sans restrictions ni tracasseries administratives, la possibilité de bien voir les courses et de bénéficier d'une considération particulière lorsqu'on a un partant et, *a fortiori*, quand on remporte une course. Valoriser le



propriétaire et ne pas le considérer – ce qu'Equidia semble faire en permanence – comme un mal nécessaire dans un microcosme purement professionnel, c'est l'impératif absolu.

Pour cela il va aussi falloir retravailler sur les horaires des courses. Je connais les facettes bien compliquées qui justifient les réunions à 11h. du matin comme celles qui sont placées en semi-nocturnes : les courses doivent répondre à la demande de leur clientèle de parieurs. Pour répondre à ces clients, des réunions idéalement placées le dimanche à 14h ont dû être déplacées, tant dans la semaine que dans les tranches horaires.

Servir le client et lui offrir ce qu'il demande ne peut être critiqué. Mais le propriétaire, l'autre financier de l'écosystème, a en quelque sorte été sacrifié au parieur. Ce que le propriétaire a perdu en convivialité, en confort et en plaisir l'éloigne des champs de courses. Dans le meilleur des cas, il se branchera sur Equidia, et à terme, coupé du vrai plaisir d'avoir un partant, il jettera l'éponge.

Le chantier des horaires est complexe, je n'en disconviens pas. Mais il ne peut plus être ignoré. Faut-il remettre sous le label PMH certaines journées qui attirent du public en recherchant ailleurs le financement ? Peut-être. Sans doute faut-il aussi revoir la pertinence de nos semi-nocturnes qui se justifient pleinement à Pornichet, à Deauville ou Clairefontaine, à Dax et pendant les belles saisons touristiques mais n'offrent que peu de convivialité en milieu

de semaine à d'autres périodes ou dans d'autres régions moins fréquentées.

## Des paroles aux actes

Depuis Jean-Luc Lagardère, les présidents de France Galop ont tous souligné l'importance des propriétaires comme pilier du système. Ils ont tous affirmé qu'il fallait déployer sous les pas des propriétaires un « tapis rouge ». Président d'une association de Propriétaires, je ne peux que constater, malgré les efforts d'un département « Propriétaires » à France Galop, que le compte n'y est pas.

Je me propose de consacrer mes prochaines chroniques à apporter mon analyse et mes propositions sur ce sujet central. Chacun doit prendre conscience que les propriétaires sont (avec les parieurs et les bénévoles) les piliers d'un système et, en aucun cas, une simple variable d'ajustement. Les actes doivent prendre le relais des paroles.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*